Résolution sur la banalisation des meurtres de civils en Somalie

2008/2603(RSP) - 19/06/2008

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur la banalisation des meurtres de civils en Somalie.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.